



Délégation régionale
Rhône-Alpes Lyon

PRÉPARATION AU CONCOURS D'ASSISTANT MEDICO-TECHNIQUE

PERSONNES CONCERNEES :

Pour la spécialité technicien qualifié de laboratoire les candidats doivent être titulaire :

- Soit du diplôme d'Etat de laborantin d'analyses médicales
- Soit d'un diplôme ou titre homologué au niveau III ou à un niveau supérieur dans le domaine des sciences de l'environnement, de la physique, de la chimie, de la biologie, de l'agroalimentaire ou des sciences vétérinaires.

Pour la spécialité manipulateur d'électroradiologie les candidates doivent être titulaire du diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie, du brevet de technicien supérieur d'électroradiologie médicale ou du diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique.

EPREUVES :

Epreuve d'admissibilité : rédaction d'un rapport établi à partir d'un dossier portant sur une situation en relation avec les missions du cadre d'emplois des assistants médico-techniques, et notamment la déontologie de la profession (durée : 3 heures ; coefficient : 1).

Epreuve d'admission : entretien avec le jury permettant d'apprécier la motivation du candidat et son aptitude à exercer sa profession dans le cadre des missions dévolues au cadre d'emplois des assistants médico-technique (durée : 20 minutes ; coefficient : 2).

TEST DE PRE REQUIS :

La grille des objectifs vérifiés au moment des tests est présentée ci-après.

DISPOSITIF :

- Apport de connaissances liées à la méthodologie de l'épreuve de rédaction d'un rapport.
- Préparation de l'épreuve orale **pour les admissibles**.

DUREE :

6 journées de formation pour l'épreuve écrite.

1 journée de préparation pour l'épreuve orale (réservée aux admissibles)

LIEU :

La formation se déroulera au CNFPT Lyon.

CONTACT CNFPT LYON : Laurence VIGIER ☎ : 04.72.32.43.23

ORGANISATEUR DU CONCOURS : Centre de gestion de la région Rhône-Alpes



Délégation régionale
Rhône-Alpes Lyon

GRILLE DE PRE-REQUIS

Préparation au concours d'Assistant Médico-Technique

LISTE des PRE REQUIS :

- Savoir identifier les idées essentielles d'un texte
- Avoir des capacités d'analyse et de synthèse
- Avoir des capacités à organiser ses idées
- Avoir des capacités à rédiger des paragraphes traduisant les éléments du raisonnement
- Maîtriser les règles usuelles de la grammaire, de l'orthographe et de la syntaxe
- Connaître l'organisation et le fonctionnement des collectivités territoriales et de la FPT
- Connaître les différentes missions du cadre d'emplois des assistants médico-technique

Durée : 2h
